



«la maison
maternelle»



RAPPORT ANNUEL 2021



SOMMAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE « LA MAISON MATERNELLE » 2020-2021	3
RAPPORT MORAL	4
ELEMENTS FINANCIERS	5
RAPPORT D'ACTIVITE	11
ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS	
MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL « LA MAISON MATERNELLE » MANIN, PARIS (75019)	14
INSTITUT MEDICO-EDUCATIF « L'ARC-en-CIEL » VIRY-CHATILLON (91- ESSONNE)	17
MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL DE GLAYE CHATEAU DE GLAYE, CETON (61- ORNE)	21
DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-EDUCATIF « DAME DE MANOU » MANOU (28- EURE-ET-LOIR)	23
ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL - ESAT « ATELIERS DES PORTES DU PERCHE » LA LOUPE (28- EURE-ET-LOIR)	25

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE « LA MAISON MATERNELLE » 2020-2021

DIDIER BENSAID

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2021.

Adhérent de La Maison Maternelle depuis 2013.

Maîtrise de sciences économiques option économétrie en 1976.

Investi dans différentes structures et instances : fédération de parents d'élèves (différents niveaux) et depuis 1996 Délégué Départemental de l'Education Nationale, avec pour mission de veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école.

De 2012 à 2018 : directeur général adjoint puis secrétaire général d'une joint venture filiale informatique de 2 groupes bancaires, PME de 200 collaborateurs (de 2012 à 2018).

MARIE-ANNICK BERNARD

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 1996.

Ancienne assistante de direction d'associations.

Epouse de Denis Bernard, arrière-petit-fils de Louise Koppe.

ALAIN COINTAT

Président du Conseil d'Administration de la « La Maison Maternelle » depuis 2015.

Contrôleur Général Honoraire des Offices Agricoles.

Ancien Directeur Général de l'ANDA (Association Nationale pour le Développement Agricole), de l'ODEADOM (Office de développement de l'outre-mer) et d'établissements publics.

BENEDICTE DE LAVENNE DE CHOULOT

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2014.

Secrétaire du Conseil d'Administration depuis 2018.

Avocate.

Chargée d'enseignement à l'Ecole de formation du Barreau, enseignante en droit international à la FACO et à l'école d'informatique IRIS. Correspondante du programme « Hors saison musicale » de l'Association Pour que l'esprit vive.

Membre de l'association Droit et procédure et AEDBF.

FRANÇOIS DE RANCOURT DE MIMERAND

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Eton College, Trinity College de l'Université de Cambridge.

Institut européen d'administration des affaires, Harvard Business School.

Diplômé Master of Arts, Master of

Business Administration (MBA), Advanced Management Program.

Ancien membre du comité de direction et contrôleur général de la Banque PARIBAS et de la Compagnie financière de PARIBAS. Ancien Président de la Société des amis de la Fondation Maeght.

JEAN-FRANÇOIS DENIS

Adhérent de « La Maison Maternelle » depuis 2008.

Trésorier du Conseil d'Administration de l'Association depuis 2008.

Diplômé d'études supérieures en mathématique appliquée. Actuaire.

Ancien Directeur de société d'assurances sur la Vie.

CHRISTIAN DULCY

Président d'Honneur depuis 2015.

Président du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » de 2006 à 2015.

MBA de l'INSEAD, Diplôme de Sciences-Po Paris, de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris.

Graphologue-Conseil SFDG-CGCF

Membre Honoraire de l'Organisation Internationale des Experts ORDINEX.

ALAIN FENEON

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Gestion (ESG Paris). Master Finances.

Contrôleur de gestion et chef de projets dans le secteur industriel.

Directeur financier dans plusieurs entreprises de l'industrie pharmaceutique.

PIERRE FOUILLADE

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Ingénieur en agriculture et diplômé de l'ESSEC.

Ancien directeur de l'Office de l'Elevage (Ministère de l'agriculture), ancien Conseiller général du Cantal et ancien maire de Valette (Cantal).

Contrôleur général honoraire des offices agricoles.

PASCALE GODBARGE

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2021.

Adhérente de La Maison Maternelle depuis 2019.

Pascale Godbarge a travaillé 31 ans à l'Education Nationale, du primaire au lycée Corot à Savigny-sur-Orge puis 5 ans au Greta de Versailles - formation adulte.

Parallèlement, elle a mené une vie de bénévolat très remplie :

1970-1985 : association socio-culturelle de

son quartier (présidente avec 14 activités) 1985-2020 : déléguée départementale de l'Education Nationale auprès des écoles primaires

1985-2015 : association de jumelage franco-anglais-allemand

1985-2020 : association « EVEIL » (présidente de 2003 à 2020)

1995-2008 : conseillère municipale en charge du scolaire, social et handicap.

Adhérente en 1985, puis responsable de l'association « de Viry-Chatillon et de ses environs pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence », devenue association « Eveil » en 2003, elle a participé à l'évolution de ce secteur et collaboré au développement des trois établissements situés dans la commune de Viry-Chatillon. L'IME « Arc-en-Ciel » fut le premier I.M.E. de l'Essonne, ouvert en 1964 avec l'aide de la municipalité.

MARCEL JAEGER

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2013.

Professeur émérite de la Chaire de travail social et d'intervention sociale au CNAM.

Membre du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique.

Membre du Haut conseil du travail social.

Président de l'UNAFORIS (Union Nationale des Acteurs de FORMation et de Recherche en Intervention Sociale).

LUCIA LAPORTE

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2005.

Economiste en aménagement du territoire et en gestion des collectivités locales.

ODILE MOUDARRÉS

Adhérente de « La Maison Maternelle » depuis 2011.

Maîtrise de Sciences Sociales appliquées au travail social - Assistante sociale pendant 35 ans notamment à la CAF de l'Essonne.

JEAN-PIERRE MUSSO

Membre du Conseil d'Administration de la « La Maison Maternelle » depuis 2009.

Préfet, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite.

Ancien préfet du Gers (1997-1999), ancien chargé de mission à l'inspection générale de l'administration du ministère de l'intérieur (1999-2008).

PHILIPPE PEREZ

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2010.

Addictologue - Consultant RH

RAPPORT MORAL 2021

Alain COINTAT

Président

Chers adhérents, chers amis,

La crise sanitaire de 2020 s'est malheureusement poursuivie en 2021 avec les mêmes impacts sur nos établissements tant sur le plan social, économique que budgétaire. Les complications à nouveau survenues ont plus particulièrement touché nos deux MECS, affectant les plannings du personnel, l'encadrement des enfants et une surcharge des week-ends. Malgré ces contraintes, nos équipes sont restées mobilisées et ont poursuivi avec dévouement leurs missions auprès des enfants. Permettez-moi, en votre nom, de les en remercier chaleureusement.

Nous avons de plus en plus de mal à pourvoir les postes vacants. Cette situation nouvelle concerne l'ensemble du secteur social et médico-social. Le manque d'attractivité de nos métiers en est la raison principale. Il nous oblige à recourir à des sociétés d'intérim avec les effets néfastes qui en découlent : instabilité du personnel, surcoûts des rémunérations.

Je laisserai le soin à notre trésorier de vous donner les détails comptables et financiers de nos établissements. Notre secrétaire développera ensuite les principales actions réalisées au profit des enfants et des travailleurs en situation de handicap.

Nous pouvons nous réjouir du bon fonctionnement de l'IME « Arc-en-Ciel » à Viry-Châtillon, du DAME de Manou et de l'ESAT « Les ateliers des portes du Perche » à La Loupe. Notre maison de Glaye marche bien mais malheureusement à flux tendu en raison d'un prix de journée trop faible, ce qui a généré une perte. Quant à Manin, les mesures de redressement menées en 2021 doivent produire leurs effets pour combler le déficit important que nous constatons encore cette année.

Je m'attarderai plus particulièrement sur nos établissements de Paris et de Ceton dans l'Orne.

MECS de Manin

Je vous avais informé que, suite à la situation dégradée que nous avons trouvée, le bureau et le conseil d'administration avaient demandé au directeur général et au nouveau directeur de l'établissement de proposer un plan de redressement à court et moyen terme, plan qui a été en grande partie repris et enrichi par des recommandations importantes de la ville de Paris.

Aujourd'hui, je peux de vous dire que les réformes demandées sont opérationnelles.

Les principales mesures concernent :

- La régularisation de quelques dossiers administratifs.
- La mise en place de procédures comptables normalisées
- La réorganisation des groupes et du temps de travail des équipes pour un meilleur accompagnement des enfants.
- La refonte de la gouvernance

Les évaluations interne et externe de l'établissement produites ont également permis d'élaborer un plan d'amélioration continue de la qualité et de conforter les actions de notre plan de redressement.

Le résultat déficitaire résulte pour moitié d'événements exceptionnels liés à la réorganisation de l'institution avec les nombreux mouvements de personnels. Le reste vient de surcoûts conjoncturels et d'une sous-activité due aux nombreux départs

d'enfants prévisibles, notamment de fratries.

Comme vous pouvez le constater, un important travail a été réalisé tout au long de l'année par la direction en relation étroite avec le siège. Je tiens également à remercier nos administrateurs Pierre Fouillade et Alain Fenéon qui, à ma demande, ont bien voulu procéder à des audits sur place.

Le plus dur est passé, et, si nous maintenons le cap d'aujourd'hui, nous devrions retrouver un fonctionnement plus serein avec un retour à l'équilibre budgétaire.

MECS de Glaye

Nous observons dans cet établissement au personnel dévoué un accroissement de situations familiales de plus en plus dégradées confirmant une présence importante d'enfants durant les week-ends et les vacances scolaires. De plus, les rencontres avec les parents se font, majoritairement, à travers des visites semi-accompagnées ou intégralement médiatisées.

Cette situation rend le travail des professionnels d'autant plus difficile que le taux d'encadrement est inférieur à la moyenne. Elle explique en grande partie le déficit avec les astreintes du personnel doublées et l'augmentation significative des frais de transport. A cela s'ajoutent les dépenses non budgétées liées à des départs à la retraite et au COVID.

Pour réaliser à terme des économies sur le fonctionnement et assurer une plus grande sécurité de tous, nous devons engager des travaux au plus vite. Malheureusement nous sommes toujours en attente de l'acceptation par le département de l'Orne de notre programme pluriannuel d'investissements, repoussé année après année.

Rebasage du budget avec notamment le renforcement de l'encadrement et l'autorisation d'engager des travaux d'améliorations reste indispensable à un fonctionnement satisfaisant de ce bel établissement.

Dans un contexte particulièrement difficile, le bilan consolidé de l'exercice 2021 de notre association enregistre un léger déficit comptable de 65 000€ grâce aux bons résultats de nos établissements médico-sociaux qui, toutefois, ne parviennent pas à compenser les résultats négatifs de nos deux MECS.

Dans la perspective d'accroître nos performances, le conseil d'administration a décidé avec le concours de notre administrateur, Didier Bensaïd, d'engager avec les directeurs une réflexion sur les mesures à prendre pour optimiser le fonctionnement de tous nos établissements, du siège et des liaisons.

Merci à toutes les personnes, associations et sociétés qui nous ont aidés.

Merci à notre directeur général pour sa loyauté et son dévouement ainsi qu'à la petite équipe toujours disponible qui l'entoure.

Merci aux directeurs et aux professionnels pour leur mobilisation.

Toute ma reconnaissance aux administrateurs pour l'aide bénévole qu'ils apportent à la Maison Maternelle.

Chers adhérents, chers amis, un grand merci également pour votre générosité et votre soutien sans faille envers les personnes les plus vulnérables que nous cherchons à aider du mieux possible.

ELEMENTS FINANCIERS 2021

Jean-François DENIS

Trésorier

COMPTES CONSOLIDÉS DE L'ASSOCIATION EXERCICE 2021

Les comptes annuels de l'Association LA MAISON MATERNELLE, relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021, se caractérisent par les données suivantes :

Le total du bilan s'élève à 19 935 060 euros

Le total des produits s'élève à 15 204 771 euros

Le total des charges s'élève à 14 948 576 euros.

Le résultat net de gestion se solde par un excédent de 256 195 euros

Le résultat administratif net (résultat comptable corrigé des reports des comptes administratifs des exercices antérieurs arrêtés par les tiers financeurs et des charges non opposables au financeur public) **se solde par un déficit de - 65 036 euros.**

Vous trouverez ci-après :

- Le bilan et le compte de résultat consolidés ;
- Un tableau récapitulatif des éléments financiers et les résultats de chaque établissement.
- Ces résultats vous seront commentés par le Trésorier de l'association au cours de la prochaine Assemblée Générale.

BILAN ACTIF

ACTIF		EXERCICE N 31/12/2021 12		EXERCICE N-1 31/12/2020 12	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement	9 430	9 430		
	Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques...	40 453	40 174	280	81
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	467 904		467 904	467 904
	Constructions	16 894 845	10 228 832	6 666 013	7 410 176
	Installations techniques Matériel et outillag	2 687 928	2 178 650	509 278	610 615
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières (1)					
Participations et Créances rattachées	4 000		4 000	4 000	
Autres titres immobilisés	28 500		28 500	28 500	
Prêts					
Autres	13 883		13 883	11 845	
Total I	20 146 943	12 457 086	7 689 858	8 533 121	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 764 494		1 764 494	1 656 445
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	267 397		267 397	426 805
	Valeurs mobilières de placement	1 180 000		1 180 000	1 180 000
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	8 990 319		8 990 319	7 862 700
	Charges constatées d'avance (2)	42 994		42 994	45 545
Total II	12 245 203		12 245 203	11 171 495	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	32 392 146	12 457 086	19 935 060	19 704 616
	(1) Dont à moins d'un an				
	(2) Dont à plus d'un an				

COMPTE DE RESULTAT

	EXERCICE N 31/12/2021 12	EXERCICE N-1 31/12/2020 12
Produits d'exploitation (1)		
Cotisations	18 486	16 631
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	408 716	303 855
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	13 387 691	13 709 481
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Collectes		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	138 548	130 325
Utilisations des fonds dédiés	42 592	14 477
Autres produits	928 812	933 060
Total I	14 924 845	15 107 830
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 926 436	2 621 457
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	810 576	836 871
Salaires et traitements	7 154 588	7 531 801
Charges sociales	2 757 243	2 813 177
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	994 555	1 051 969
Dotations aux provisions	29 338	6 756
Reports en fonds dédiés	1 425	111 350
Autres charges	76 645	77 379
Total II	14 750 807	15 050 759
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	174 038	57 070
<p>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</p>		

COMPTE DE RESULTAT

	EXERCICE N 31/12/2021	12	EXERCICE N-1 31/12/2020	12
Produits financiers				
De participation		603		580
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés		882		1 281
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		41 474		44 531
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III		42 958		46 392
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change		179 444		190 508
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV		179 444		190 508
2. Résultat financier (III-IV)	-	136 485	-	144 116
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		37 553	-	87 046
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		6 533		19 759
Sur opérations en capital		62 953		70 928
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		167 481		143 220
Total V		236 967		233 906
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		3 758		43 249
Sur opérations en capital		2 460		301
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 891		131 925
Total VI		11 109		175 476
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		225 858		58 431
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)		7 216		7 123
Total des produits (I+III+V)		15 204 771		15 388 128
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		14 948 576		15 423 866
5. EXCEDENT OU DEFICIT		256 195	-	35 738

DETAIL DU RESULTAT AU 31/12/2021

DÉTAIL	SIEGE ADMINISTRATIF	MANIN	GLAYE	MANOU	ESAT SOCIAL	ESAT COMMERCIAL	IME NID DES BOIS	ASSOCIATION	MAISON MATERNELLE CONSOLIDÉE
CHARGES									
1- Exploitation courante	-64 045	-470 264	-461 539	-446 529	-71 518	-65 635	-386 627	-2 111	-1 968 266
Recettes en atténuation	0	6 289	4 126	34 357	1 133	19 712	4 383	18 549	88 549
Charges nettes	-64 045	-463 975	-457 413	-412 172	-70 385	-45 923	-382 244	16 438	-1 879 717
2- Personnel	-538 181	-2 744 203	-2 947 773	-2 227 339	-401 573	-626 720	-1 457 566	-2 578	-10 945 933
<i>dont Charges exceptionnelles</i>		-159 504	-77 201						-236 705
Recettes en atténuation	15 937	219 437	225 233	156 430	26 098	512 313	60 184	0	1 215 632
Charges nettes	-522 244	-2 684 270	-2 799 741	-2 070 909	-375 475	-114 407	-1 397 382	-2 578	-9 730 301
3- Structure	-58 616	-1 036 787	-367 650	-677 353	-93 041	-122 867	-236 020	-83 704	-2 676 038
Recettes en atténuation	4 109	89 390	3 257	81 927	0	0	468	61 401	240 552
Charges nettes	-54 507	-947 397	-364 393	-595 426	-93 041	-122 867	-235 552	-22 302	-2 435 485
CUMUL DES CHARGES	-660 842	-4 251 254	-3 776 962	-3 351 221	-566 132	-815 222	-2 080 213	-88 393	-15 590 238
PRODUITS									
1- Produits de la tarification	0	3 806 462	3 546 347	3 328 162	540 453	0	2 143 425	0	13 364 850
2- Recettes en atténuation	20 046	315 116	232 616	272 714	27 231	532 025	65 035	79 950	1 544 733
3- Autres produits	603 166	0	0	0	0	333 684	0	0	936 850
CUMUL DES PRODUITS	623 212	4 121 578	3 778 963	3 600 876	567 684	865 709	2 208 460	79 950	15 846 433
RESULTAT COMPTABLE	-37 630	-129 675	2 000	249 656	1 553	50 486	128 247	-8 442	256 195
<u>Vers le résultat administratif</u>									
Reprise résultat E-2	0	-64 562	-49 306	0	-8 350		-7 258		-129 476
Neutralisation des provisions non opposables (Congés payés et IFC)	6 741	-99 597	-84 855	-7 951	-5 369		-724		-191 755
RESULTAT ADMINISTRATIF	-30 889	-293 834	-132 161	241 705	-12 166	50 486	120 266	-8 442	-65 036
Gestion :	Contrôlée	Contrôlée	Contrôlée	Contrôlée	Contrôlée	Libre	Contrôlée	Libre	

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Bénédicte DE LAVENNE

Secrétaire

Vice-présidente du Conseil départemental du Cher, en charge des affaires sociales et de l'insertion

Ce rapport d'activité a été rendu possible grâce à la contribution des équipes de la direction générale et des directions des établissements de l'Association qui en sont remerciées.

L'Association compte 192 adhérents en 2021, dont 135 à jour de leur cotisation (32 adhérents, 46 donateurs et 57 bienfaiteurs).

L'ESAT « ATELIERS DES PORTES DU PERCHE »

L'établissement accueille 42 postes à temps plein, représenté par 46 travailleurs au sein des différents ateliers. L'équipe est de 38 hommes et 8 femmes.

Mission

L'ESAT a vocation à :

- Permettre la réalisation d'un parcours professionnel et social adapté aux besoins de chaque personne ;
- Favoriser les conditions d'épanouissement personnel et professionnel ;
- Éviter l'isolement social. L'ESAT se doit de positionner ses choix au regard des besoins des personnes accompagnées, mais toujours en perspective de leur contexte et de leur environnement économique et social.

Les ateliers de l'ESAT sont :

- Sous-traitance industrielle
- Conditionnement
- Entretien espaces verts
- Fabrication de palettes de transport
- Service de restauration en mode self-service (la cuisine centrale est au DAME de Manou) et d'entretien des locaux

Activité

En 2021, l'ESAT est revenu au point d'activité d'avant la crise sanitaire.

L'évaluation externe a été réalisée. Les conclusions sont positives dans l'ensemble.

De manière générale, un changement de paradigme dans le secteur médico-social est observé. Il traduit une évolution de notre société vers l'inclusion. Dans ce cadre, l'offre cloisonnée de l'ESAT interroge sa capacité à développer le pouvoir d'agir des usagers, à accompagner leur montée en compétence, à respecter leurs aspirations et à les accompagner dans leur parcours.

La pérennisation de l'établissement dépendra de sa capacité à s'inscrire dans les orientations des politiques publiques tout en respectant les attentes et aspirations des usagers. C'est l'orientation mise en place depuis quelque temps déjà.

MAISON D'ENFANTS DE GLAYE

Au 31 décembre, l'établissement accueillait 9 enfants de l'Orne, 8 de l'Eure-et-Loir, 40 de la Sarthe et 3 de la DASES de Paris, soit 60 jeunes au total.

Ces enfants ont fait l'objet d'un placement judiciaire par le Juge des enfants ou d'une mesure d'accueil provisoire de l'ASE relevant de son initiative ou à la demande des parents.

Mission

La MECS de GLAYE a pour mission d'accueillir et d'héberger des mineurs et jeunes majeurs en difficultés sociales et/ou privées de façon temporaire ou non de soutien familial. Elle remplit une fonction de suppléance familiale à caractère éducatif et social.

Les lignes directrices du projet d'établissement sont : accueillir et héberger, protéger, éduquer, socialiser et associer les parents.

Activité

Depuis quelque temps, des négociations sont engagées entre « La Maison Maternelle » et les Départements de l'Orne et de la Sarthe afin qu'une convention tripartite soit signée, l'objectif étant de pouvoir assurer l'activité de l'établissement en garantissant un nombre défini d'enfants accueillis à la MECS pour ces deux départements (40 pour la Sarthe et 10 pour l'Orne). Les négociations sont toujours en cours.

Au 31 décembre 2021, 32 enfants ne bénéficiaient d'aucun

droit d'hébergement en famille soit 53,33% contre 48,33% en 2020, ce qui représente une augmentation de 5 points. Ces chiffres mettent en avant un accroissement des situations familiales de plus en plus dégradées et confirment une présence importante d'enfants durant les week-ends et les vacances scolaires.

Il est à noter que la réduction des droits d'hébergement pour les enfants accueillis à la MECS n'a pas généré des moyens humains supplémentaires.

Au cours de l'année 2021, 6 éducateurs ont quitté l'établissement. En l'absence de candidatures, il n'a pas été possible de les remplacer par d'autres ayant les mêmes qualifications.

En fin d'année 2021, l'établissement a été fortement impacté par la crise sanitaire et deux clusters ont été déclarés à

l'ARS. Cette situation a perturbé le fonctionnement de l'établissement car de nombreux salariés étaient en arrêt maladie mais pas systématiquement remplacés, par manque de candidats.

En matière scolaire : en raison des problématiques de plus en plus complexes des enfants accueillis à la MECS, il est nécessaire de repenser le fonctionnement institutionnel afin de pouvoir accompagner au mieux les jeunes qui se retrouvent en marge du système scolaire classique

Au cours de l'été, 34 colonies de vacances ont été validées et elles concernaient essentiellement les enfants qui ne partaient jamais en famille. Tous sont revenus enchantés de leur séjour et sont demandeurs de pouvoir renouveler cette expérience.

MAISON D'ENFANTS DE MANIN

L'établissement a accueilli 57 enfants, garçons et filles de 5 à 17 ans.

Ces enfants ont fait l'objet d'un placement judiciaire par le Juge des enfants ou d'une mesure d'accueil provisoire de l'ASE relevant de son initiative ou à la demande des parents. La MECS de MANIN accueille volontiers les fratries.

Mission

La MECS de MANIN a pour mission d'accueillir et d'héberger des mineurs et jeunes majeurs en difficultés sociales et/ou privées de façon temporaire ou non de soutien familial. Elle remplit une fonction de suppléance familiale à caractère éducatif et social.

Activité

L'activité de l'exercice 2021 est inférieure au prévisionnel. Cela s'explique par un nombre très important de mouvements d'enfants avec 47 sorties et 44 arrivées.

Après une année 2020 marquée par la gestion de la

crise sanitaire liée à la COVID 19 et par un diagnostic approfondi du fonctionnement de la MECS Manin, et par l'absentéisme chronique d'une partie du personnel dans ce contexte, l'accent a été mis en 2021 sur la réorganisation du quotidien. Les évaluations interne et externe ont été menées et de nouvelles mesures mise en place.

De juin à novembre 2021, la façade principale rue Manin a été entièrement refaite suite à des malfaçons constatées malgré des travaux de rénovation qui ne dataient que de cinq ans.

Tout au long de l'année, l'établissement a poursuivi sa politique de développement des partenariats, déjà engagés en 2020, avec des associations.

LE DAME DE MANOU

Ce dispositif d'accompagnement médico-éducatif accueille des enfants, adolescents et jeunes âgés de 6 à 20 ans qui présentent des troubles du psychisme, des déficiences intellectuelles, des troubles du langage, des troubles autistiques ou encore des troubles du comportement.

Mission

Le DAME a pour mission d'accueillir des jeunes présentant une déficience intellectuelle, moyenne et légère, avec ou sans troubles associés, en vue de leur insertion sociale et, si possible, professionnelle.

Les « fiches actions » du CPOM sont les suivantes :

- Fonctionnement de l'Unité d'Accueil Séquentiel (pour les enfants présentant des troubles psychiques et/ou des troubles importants du comportement) ;
- Adaptation du projet institutionnel aux besoins des personnes accueillies,
- Accompagnement de la scolarisation en milieu ordinaire,

- Favorisation des procédures et gestion budgétaire

- Mise en place de la démarche qualité

Elles mobilisent les efforts du personnel.

Activité

En fonction de leur âge et des besoins recensés, les professionnels éducatifs ont développé chez les enfants :

- leur capacité de communication, d'affirmation, de confiance en eux ;
- leur autonomie dans les actes de la vie quotidienne ;
- leurs compétences psychosociales en vue de l'insertion professionnelle ;

→ leur capacité d'inclusion dans les divers dispositifs de droit commun.

L'année 2021 a été marquée par la reprise progressive des activités extérieures grâce aux allègements des protocoles sanitaires. Les équipes éducatives ont donc pu proposer

de nouveau des sorties culturelles, de loisirs ou sportives. Les séjours extérieurs ont également été autorisés.

La dynamique inclusive est toujours au cœur des accompagnements, tant au niveau scolaire, social, culturel que sportif.

L'IME « ARC EN CIEL »

Fin décembre 2021, l'IME comptait 64 enfants inscrits, âgés de 5 à 14 ans.

Mission

L'accueil d'un enfant à l'IME doit lui permettre de développer ses capacités à partir de ses potentialités, favoriser son autonomie, favoriser son inclusion sociale et scolaire en vue de lui offrir la possibilité de s'insérer dans la société avec ou sans aide extérieure. Ces objectifs sont définis et mis en œuvre dans le cadre du projet individualisé dont bénéficie chaque enfant dès son entrée en IME, ce projet étant appelé à évoluer.

Activité

Il y a 5 groupes : petits, petits moyens, moyens, moyens grands, grands.

Il y a eu beaucoup plus de demandes d'admissions cette année et un effort a été porté sur le fait d'y répondre rapidement.

Il y a depuis quelques années des adolescents et des jeunes adultes qui ne trouvent pas d'orientation adaptée à leurs difficultés, souvent par manque de place et de structures.

De manière plus globale, sur 64 enfants accueillis en 2021, les Troubles Envahissants du Développement (autisme + troubles dissociatifs) représentent 36% de notre population. C'est un chiffre constant sur les 5 dernières années. Les trisomies sont également stables autour

de 25%. Concernant les déficiences principales, 39% présentent une déficience moyenne, 27% présentent des troubles psychiatriques graves.

Les enfants accueillis aujourd'hui présentent un plus grand nombre de troubles du comportement, des difficultés sensorielles majorées ainsi qu'une déficience plus profonde. Leur accompagnement en est donc plus difficile et requiert des moyens humains et logistiques. Certaines familles ont décrit des situations difficiles majorées avec la crise sanitaire. L'IME a donc proposé des commissions de prévention.

Le recrutement de professionnels diplômés est très difficile. Des postes éducatifs sont restés vacants de nombreux mois avant de trouver des contrats en CDD.

2021 est une année encore marquée par les mesures sanitaires, qui ont modifié la manière de fonctionner. De nombreux protocoles sont venus ponctuer l'année et de nombreuses activités, notamment à visée éducative, ont dû être mises de côté suite à la fermeture de nombreuses infrastructures ou au non accueil de groupes. Quand cela a été possible, l'IME a maintenu les événements et activités des enfants.

Différents documents ont été mis à jour, afin de se mettre en conformité avec la loi :

- Livret d'accueil
- Règlement de fonctionnement
- Contrat de séjour

ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL « LA MAISON MATERNELLE »

MANIN, PARIS (75019)



ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

Après une année 2020 marquée par la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID 19 et un diagnostic approfondi du fonctionnement de la MECS Manin faisant apparaître des dysfonctionnements ou des manquements, l'année 2021 a été riche en travaux à conduire, dans un contexte d'absentéisme des professionnels encore marqué, pouvant avoir un impact dans certaines relations avec des partenaires. La gestion de la crise sanitaire, avec des périodes de restriction, n'a pas facilité la gestion de l'établissement, mais l'expérience acquise a permis d'anticiper certaines situations et de rassurer les enfants et les salariés par les dispositions prises.

L'évaluation interne de l'établissement a été engagée en novembre 2020. Le comité de pilotage constitué de professionnels et animé par le Directeur, avec l'administrateur, M. Marcel Jaeger, a finalisé la démarche en mars 2021. Le rapport d'évaluation a été transmis à l'autorité de contrôle et de tarification, la DASES, qui a valorisé la qualité du travail réalisé. En référence au plan d'action des propositions d'amélioration continue de la qualité validées, des commissions de travail ont été mises en place à partir de mai 2021 sur les thématiques : fiches

de postes, procédures et plannings de travail, en vue d'une mise en place en septembre 2021. L'ensemble du travail engagé a donné lieu à des réunions de travail sur site avec les représentants de la DASES pour mesurer les évolutions et comprendre les problématiques. L'évaluation interne a été suivie d'une évaluation externe, obligatoire tous les 7 ans, avec MSE Formations, organisme habilité par la Haute Autorité de Santé. Ses résultats ont été présentés au Conseil d'Administration et transmis à la DASES en décembre 2021. Un retour a également été réalisé par les évaluateurs à l'ensemble des salariés de l'établissement en janvier 2022. Ces deux étapes ont confirmé le diagnostic déjà posé sur la situation de la MECS Manin mais ont permis d'engager un début de redressement dans une démarche participative des professionnels.

L'année 2021 est caractérisée par un nombre important de mouvements d'enfants : 47 sorties et 44 arrivées. Cela est considérable et a impacté le fonctionnement. Malgré un nombre de journées réalisées supérieur au prévisionnel à la fin du mois de juin, l'établissement n'a pas pu réaliser son activité. Plusieurs éléments expliquent cette situation, à savoir :

- La demande de la DASES de respecter l'agrément d'accueil sur la tranche d'âge 3-16 ans et de ne plus

maintenir dans l'établissement les enfants, comme cela pouvait être le cas depuis plusieurs années, au-delà de 16 ans, sauf une dérogation d'une durée de 3 mois renouvelable une fois. Ce sont donc 14 enfants de 16 ans qui ont quitté l'établissement au cours de l'été 2021, période où les secteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance orientent peu d'enfants.

- Des sorties « sèches » d'enfants suite à des décisions des juges des enfants sans que l'ASE ou l'établissement n'ait proposé un retour en famille.
- Des réorientations d'enfants par certains secteurs ASE vers d'autres établissements de la protection de l'enfance, justifiées par la désorganisation des suivis des projets individualisés en raison d'un turn-over important des professionnels.
- Faible nombre de dossiers de demandes d'accueil d'enfants parisiens, d'où la sollicitation auprès des départements de la petite couronne.

La MECS Manin est restée mobilisée pour accueillir en urgence des enfants, faute de places dans d'autres structures. Elle a accueilli 6 enfants présentant des troubles du comportement nécessitant un accompagnement renforcé via la mise à disposition d'intérimaires éducatifs.

Des entretiens professionnels ont été conduits par les cadres de direction au cours du premier semestre auprès des équipes. Ils ont permis d'identifier des leviers dans la structuration des ressources humaines existantes, mais aussi de contextualiser les attendus des missions à mettre en œuvre.

L'équipe des veilleurs de nuit a été entièrement renouvelée pour la rentrée scolaire de septembre 2021 avec la mise en place de séances d'analyse des pratiques professionnelles pour étayer un savoir-faire et garantir un savoir-être. L'analyse de la pratique professionnelle avait déjà été mise en place l'année précédente pour les maîtresses et maître de maison.

Le fonctionnement de l'établissement a été fortement impacté par l'absence durant de nombreux mois de certains professionnels dont l'un des chefs de service éducatif. Le Directeur et le chef de service éducatif présent ont été mis à contribution sur tous les fronts pour garantir le bon fonctionnement de l'établissement mais aussi engager la démarche de redressement de la MECS Manin.

De juin à fin novembre 2021, la façade principale rue Manin a fait l'objet d'un ravalement des malfaçons constatées, suite aux travaux de rénovation ayant été réalisés cinq ans auparavant. Dans le contexte du plan « Vigilance Attentat »,



l'échafaudage a dû être équipé d'un système de vidéo-surveillance actif en continu. Une inspection de la cuisine centrale et des offices des cinq unités de vie en octobre 2021 a donné lieu à une mise en demeure (cuisine) et à un avertissement (offices des groupes). Dans l'urgence, la cuisine de l'établissement a été temporairement fermée et une société de restauration collective a livré des repas en liaison froide, donc ensuite réchauffés.

La MECS Manin s'est montrée active par ses engagements et sa participation tout au long de l'année. C'est ainsi que des enfants de l'établissement se sont inscrits dans la démarche participative du nouveau schéma parisien de prévention et de protection de l'enfance 2021-2022. Tous les cinq ans, la ville de Paris réunit des centaines de professionnels pour élaborer sa politique de prévention et de protection de l'enfance afin de répondre au mieux aux



besoins fondamentaux des enfants qui lui sont confiés. Pour la première fois, une démarche de consultation des enfants et des jeunes accompagnés par l'ASE a été lancée pour intégrer leurs avis et propositions afin d'améliorer la politique de protection de l'enfance parisienne. Cette démarche s'est également inscrite dans la politique de la ville de Paris sur les droits de l'enfant. Huit enfants ont participé à cette consultation autour des thèmes suivants : l'expression et la participation, l'identité, l'ouverture au monde, le numérique et la citoyenneté, la santé et le bien-être, la scolarité et le projet d'avenir, la vie sociale et le maintien des liens, la protection contre toutes les formes de violences, la non-discrimination et le handicap. Les enfants ont été très honorés de pouvoir s'exprimer avec leurs arguments sur la réussite scolaire et la protection contre toutes les formes de violence. D'autres actions sont mises en œuvre au travers du partenariat avec la mission droits de l'enfant de la ville de Paris, pilotée par Vanina Arrighi de Casanova et le collectif des services civiques.

Depuis mars 2021, l'établissement adhère à l'ANMECS (Association Nationale des MECS). La Direction a participé fin novembre 2021 aux 10^{èmes} rencontres nationales des

professionnels des MECS sur le thème : « Les MECS demain, pensons et traçons ensemble l'avenir ». Les objectifs de ces journées étaient les suivants :

- Réaliser collectivement le bilan de la décennie sur l'évolution des MECS en intégrant les effets de la crise sanitaire
- Prendre la mesure des défis que les MECS vont avoir à relever dans les prochaines années
- Elaborer une vision commune



- Faire émerger des propositions issues d'une démarche collaborative afin de répondre aux nouveaux enjeux.

Ces journées ont posé le postulat que la prospective permet de penser ensemble l'avenir à partir d'une lecture partagée du passé. L'objectif est de garantir aux personnes accueillies, aux familles et aux professionnels un arrimage qui fasse sens et qui construise du commun et de l'humanité malgré les tumultes de l'environnement et les injonctions des politiques publiques. Une place a été laissée aux jeunes et aux familles pour que s'expriment leurs sentiments et leurs points de vue.

Tout au long de l'année, l'établissement a poursuivi sa politique de développement des partenariats déjà engagée en 2020, avec les associations : « Les dimanches solidaires » et « Les Héritiers de la culture ». Des activités et sorties sur une dimension d'ouverture dans et sur leur environnement ont été proposées aux enfants. Malgré la reprise de la pandémie en fin d'année, la traditionnelle Fête de Noël a pu être maintenue, mais avec une organisation par groupe et non collective comme habituellement vécue. Les enfants ont souhaité qu'un karaoké avec des musiciens présents sur site puisse être organisé, ce qui a pu l'être pour leur plus grande joie. Les enfants ont reçu des jouets grâce au don de l'un de nos partenaires, la société Sodipren.



ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF « L'ARC-en-CIEL »

VIRY-CHATILLON (91- ESSONNE)



ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

L'IME a une capacité d'accueil de 60 places en semi-internat pour des enfants et des adolescents âgés de 5 à 14 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés.

Notre activité s'élève à 11236 journées sur les 11 300 que nous devions réaliser pour l'exercice 2021. L'écart de 64 journées s'explique essentiellement par la crise sanitaire et les périodes d'isolement qui ont dû être mises en place en raison du Covid. En effet, en avril 2021, nous comptons déjà 91 journées d'isolement. En juin, nous étions toujours en négatif avec - 47 journées car nous avons en fin d'année scolaire réalisé des observations pour des enfants et accueilli sur quelque mois un enfant supplémentaire à mi-temps. Fin décembre 2021, nous comptons 64 enfants inscrits.

Nous avons reçu un nombre très important de dossiers d'admissions, soit 160 dossiers. Les années précédentes, les demandes avoisinaient 90 à 100 dossiers. Nous avons admis 7 enfants pour 6 sorties vers des SIFPRO (Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle) et une jeune fille a été orientée vers un autre IME, suite à un déménagement en province.

Il y a beaucoup plus de demandes d'admissions cette année, auxquelles nous répondons le plus rapidement possible par mail ou par courrier. Nous répondons de même rapidement aux alertes de Via Trajectoire qui est un outil d'aide à l'orientation en structures sanitaires mais aussi en structures médico-sociales. Ces alertes ne permettent pas de différer

les réponses puisqu'il faut renseigner les actions menées pour l'admission d'un enfant sur le logiciel. La gestion des admissions, de manière générale, requiert beaucoup de vigilance du fait des différentes sources de réception (via trajectoire, mail, courrier), d'organisation et de temps.

Nous avons depuis quelques années des adolescents et des jeunes adultes qui ne trouvent pas d'orientation adaptée à leurs difficultés, souvent par manque de place et de structures. Nous avons 13 jeunes âgés de plus de 15 ans et une jeune fille qui a eu 20 ans en juin 2021, qui bénéficient de l'amendement Creton avec 105 journées réalisées. Il est à noter qu'en 2022, nous aurons trois jeunes adultes qui bénéficieront de l'amendement Creton avec une orientation en foyer de vie (ou occupationnel). Ce sont de nouveaux profils qui se dessinent sur ce groupe de vie avec des besoins spécifiques. Il s'agit de les préparer à intégrer un établissement pour adulte en les aidant à s'ouvrir sur l'extérieur, à devenir acteur de leur existence tout en leur faisant prendre conscience de la nécessité de se mouvoir physiquement et intellectuellement afin d'éviter l'isolement et la sédentarisation. Trois axes de travail sont mis en avant sur ce groupe de vie, le langage et la communication, l'inclusion sociale et citoyenne ainsi que l'acquisition d'une plus grande autonomie dans le quotidien par des ateliers plus pratiques.

De manière plus globale, sur 64 enfants accueillis en 2021, les Troubles Envahissants du Développement (autisme + troubles dissociatifs) représentent 36% de notre population, c'est un chiffre constant sur les 5 dernières années. Les

trisomies sont également stables autour de 25%. Concernant les déficiences principales, 39% présentent une déficience moyenne, 27% présentent des troubles psychiatriques graves.

Depuis maintenant quelques années, même si les chiffres restent constants, le public accueilli a évolué. Il convient de préciser que le terme TSA (Trouble du Spectre Autistique) regroupe 4 sous-types du TED (Trouble Envahissant du Développement) sous une seule dénomination. Le TSA couvre toute la variété des formes d'autismes, indépendamment du degré d'atteinte ou de la présence ou non d'une déficience mentale associée. En effet, il n'est pas rare que les troubles autistiques soient associés à des troubles psychiques et/ou troubles du comportement pouvant nécessiter un traitement spécifique conjointement à l'accompagnement éducatif. Nous sommes toujours face à un public composé d'enfants dit Autistes et d'autres dit Autistes avec pathologie associée (ex : Génétique). Toutefois, nous pouvons noter une différence, pas tant de fond que de forme, les enfants accueillis aujourd'hui présentent un plus grand nombre de troubles du comportement, des difficultés sensorielles majorées ainsi qu'une déficience plus profonde. Leur accompagnement en est donc plus difficile et requiert des moyens humains et logistiques plus importants.

Le travail auprès des familles est important et nous avons dû cette année plus les soutenir, les relancer pour faire aboutir une démarche, un projet ou une orientation. Pour certaines familles, nous sommes le seul point d'information et de soutien par rapport à l'administration, à l'accès aux droits et aux loisirs. Certaines familles nous ont décrit des situations difficiles majorées avec la crise sanitaire qui nous ont amenés à proposer des commissions de prévention. Ces dernières nous ont permis d'avoir un regard extérieur sur l'analyse des situations, de confirmer des demandes éducatives tout en inscrivant les familles dans un environnement social de proximité. Nous avons de même, suite au confinement, fait deux demandes de séjours de répit qui ont été présentées à la MDPH (Maison départementale des Personnes handicapées) pour soulager un peu les familles pendant les vacances scolaires estivales.

Il est important de même d'aborder les difficultés que nous rencontrons dans le recrutement de professionnels diplômés ce que nous ne connaissions pas avant la crise sanitaire. Des postes éducatifs sont restés vacants de nombreux mois avant de trouver des contrats en CDD.

ACTIVITES DE L'ETABLISSEMENT

2021, est une année encore marquée par les mesures sanitaires qui ont modifié la manière de fonctionner. De nombreux protocoles sont venus ponctuer l'année et de nombreuses activités notamment à visée éducatives ont dû être mises de côté suite à la fermeture de nombreuses infrastructures ou au non accueil de groupes (bibliothèque, ferme pédagogique, patinoire...).

Le groupe des petits

Le nouveau protocole lié à la crise sanitaire a demandé aux éducatrices de se réinventer et parfois rapidement car beaucoup d'activités n'ont pas pu être maintenues. Les éducatrices ont malgré tout, su proposer d'autres supports éducatifs adaptés et cohérents à leur projet de groupe.

Dans la suite du projet institutionnel et de la communication alternative, les éducatrices ont réussi à mettre en place des

emplois du temps individuel sous forme de pictogrammes. Beaucoup d'enfants s'en sont saisis et cela a aidé à apaiser certaines angoisses et quelques troubles du comportement.

Quatre enfants de ce groupe de vie ont pu être inclus à la maternelle de proximité avec une de nos institutrices spécialisées. Pourcequi concerne le projet intergénérationnel que nous souhaitions mettre en place avec un EHPAD, l'ensemble des acteurs sont parties prenantes du projet mais ce dernier a été différé en raison du Covid.

Le groupe des petits moyens

La crise sanitaire et les différents protocoles ont aussi permis au groupe de se réinventer, dans le quotidien, dans l'organisation, et cela a finalement eu des effets positifs sur la pratique des éducatrices du groupe de vie. De nouveaux ateliers ont été mis en place cette année, face aux difficultés de comportement, des troubles de la relation et de l'attention pour certains enfants (groupe méditation, atelier bien être...).

La boîte à fidgets a été de même mise en place. Pour rappel, les fidgets qui se traduisent en français par « remuer », « tripoter », « frétiller », « avoir la bougeotte », sont des petits outils s'adressant aux enfants ayant des troubles de l'attention et de la concentration. Ils aident à focaliser l'attention en proposant un exutoire moteur aux tensions et désirs de mouvement. Ces divers objets encouragent la manipulation : ils se malaxent, se triturent dans tous les sens et procurent un bien être tactile.

En septembre, de nouvelles activités ont vu le jour avec un atelier basé sur la sensorialité avec différents supports tels que l'eau, les lentilles, le riz...mais aussi, un atelier manipulation pratique avec un petit groupe d'enfants dans le but de faciliter leur quotidien (découpage, collage, laçage, habillage). Un nouveau partenariat a été mis en place avec un centre de loisirs qui accueille le groupe de vie certains jours des vacances scolaires avec une correspondance pendant les autres moments de l'année.

Le groupe des moyens

Au regard du contexte sanitaire particulièrement difficile, de nombreuses activités en lien avec des partenaires extérieurs n'ont pu avoir lieu notamment la bibliothèque, la ferme, la patinoire (seulement quelques séances) ... Seule l'activité Djembé s'est déroulée tout au long de l'année. Les éducatrices ont tout de même réussi à mettre en place le projet film qui a été visionné par les familles et une école maternelle de la ville de Viry-Châtillon au cinéma « Le Calypso » le 29/06/2021. De nombreux professionnels de l'établissement ont été associés à ce projet (orthophoniste, psychomotricienne, éducateur d'atelier, enseignante spécialisée et des intervenants extérieurs comme le professeur de djembé ou l'intervenante théâtre qui est venue dans la structure dans le cadre d'une Intervention artistique en milieu scolaire, prestation qui nous est proposée par la municipalité de la ville.

Le contexte sanitaire a eu un effet plutôt négatif dans un premier temps sur le comportement de certains enfants avec des problématiques familiales complexes. Puis, Le groupe s'est progressivement rassemblé autour du projet film/spectacle et a permis entre autres, de stimuler les échanges et l'entraide entre les enfants.

En septembre, le groupe a travaillé autour d'un projet Bandes dessinées « Le trésor de la Case en Or » et a participé au concours du festival international de la bande dessinées

d'Angoulême. Nous sommes en attente du résultat en 2022 mais tous espèrent gagner et se rendre à Angoulême.

Le groupe des moyens grands

Le fait qu'il n'y a pas eu de brassage au niveau des enfants pour toutes les activités proposées par les intervenants de l'établissement notamment au niveau scolaire a permis d'améliorer la mise en place des emplois du temps individuel et de groupe. Il en découle une évidente amélioration de la qualité des interventions éducatives avec des possibilités de faire vivre des petits groupes fixes avec activités ou ateliers réguliers sur des thématiques, jeux ou autres permettant de travailler des besoins spécifiques au niveau de certains enfants ou des notions particulières.

En raison de la crise sanitaire, il n'y a pas eu de séjour cette année. Les jeunes ont beaucoup questionné et regretté l'absence de séjour cette année encore et l'idée leur est venue de dormir à l'IME et faire une soirée pyjama ; ce qui n'a pas été possible du fait de notre agrément. L'idée restant présente dans les conversations des jeunes du groupe, ils ont finalement proposé une soirée à l'IME qui a eu lieu le vendredi 18 juin 2021. L'idée était de manger ensemble, de passer la soirée entre eux et les éducatrices en organisant des jeux et en dansant jusqu'à 21h.

Le groupe des grands

Le groupe des grands a connu de nombreux bouleversements à compter de la rentrée de septembre 2020 de par la crise Covid bien évidemment, mais aussi des mouvements de personnel au niveau des éducateurs de groupe. Une éducatrice a démissionné en octobre, elle a été remplacée par une éducatrice qui n'a pas souhaité rester puis l'autre éducatrice du binôme s'est absentée de par sa vulnérabilité face à la Covid. Finalement, une éducatrice embauchée en CDD en octobre a rejoint le groupe comme éducatrice référente.

Durant cette période d'instabilité, les jeunes ont dû s'adapter aux différents changements d'adultes accompagnants sur le groupe ce qui a pu fragiliser certains jeunes qui présentent des troubles psychiques souvent importants. De plus, nous avons de par l'espace restreint de l'appartement fait réintégrer les jeunes au sein de l'établissement.

Puis, avant les vacances de février, à la demande de certains jeunes, progressivement, il a été possible de réintégrer par petit groupe en alternance l'appartement afin de reprendre principalement l'atelier ménager. Le judo n'étant plus possible a été remplacé par de la randonnée car ce sont des jeunes adultes qui ne bougent que très peu au sein du milieu familial.

Même si l'année n'a pas été simple, les jeunes sont restés soudés, il y a entre eux, de la bienveillance, de la solidarité, ils sont unis, attentifs les uns aux autres. Il peut y avoir une ambiance de camaraderie (surtout lorsqu'il y a de la musique) même si cela n'est pas toujours adapté. Certains se disputent, sont un peu dans une forme de rivalité, mais vont se soutenir, s'entraider si besoin.

Chacun a bien sa place et semble épanoui au sein de l'appartement. Le fait de pouvoir s'isoler de temps en temps, de faire une activité en solo, convient à la majorité. Cette liberté de mouvements et de choix leur confère une autonomie, à laquelle ils adhèrent. L'entretien des locaux est un travail commun où chacun peut accomplir une tâche utile au bien-être de tous et c'est valorisant. Le jardin est un lieu

très investi et ce projet mérite d'être plus étoffé pour l'année prochaine.

L'année a permis aussi de finir le travail commencé les années précédentes sur le projet du groupe des « grands », groupe de jeunes qui sont tous en dépassement d'âge par rapport à l'agrément de l'établissement. Le projet a pu être présenté au reste de l'équipe en juin.

Un travail important au niveau du langage et de la communication a été mis en place sur le groupe de vie avec de nouveaux ateliers comme le groupe pictogrammes animé par l'orthophoniste mais aussi l'atelier « les grands partagent » avec une Institutrice. Parallèlement, les supports de communication ont été multipliés (pictogramme, LSF, makaton, let me talk sur tablette...).

L'inclusion a été développée afin d'inscrire nos jeunes adultes dans la vie de la commune avec des activités extérieures, aller au marché, faire des courses, aller à la boulangerie, à la brasserie de proximité. De nouveaux partenariats se sont mis en place en septembre, notamment avec l'accueil de jeunes sur l'épicerie solidaire, à la Croix Rouge Française avec le « Vesti boutique » mais aussi avec la municipalité de Viry-Châtillon avec la distribution du journal de la ville aux commerçants.

La scolarité

Les consignes de non-brassage ont obligé à la constitution de groupe-classe pas toujours cohérents. Poser des objectifs communs a été un enjeu de taille également. En cours d'année, les changements de groupe ont obligé à remodeler encore une fois les groupes scolaires et les objectifs.

Globalement les enfants ont perdu du temps de scolarisation mais les groupes restreints en nombre ont permis une individualisation renforcée. Les éducateurs de groupes ont apprécié d'avoir moins de passages. Ce sont des éléments positifs à porter au bilan de l'année.

C'est également le moment d'anticiper l'avenir. Celui-ci est toujours incertain (constitution des groupes, possibilités de rencontrer des écoles). Les inclusions à venir semblent difficiles à mener en raison de certains refus que nous essayons pour des enfants mais doivent se développer dans les prochaines années. Il nous faudra travailler la cohérence et l'articulation de ce projet inclusif en respectant les besoins des enfants et des familles. L'Education Nationale ne peut être la seule garante de cet enjeu.

DES EVENEMENTS FESTIFS

« Jambo la pluie »



Les jeunes accueillis sur le groupe des moyens avec l'aide des deux éducatrices et des professionnels de l'IME ont réalisé pour la première fois, un film « Jambo la pluie ». Ce projet a demandé beaucoup d'investissement aux enfants et s'est déroulé pendant toute l'année scolaire où il fallut construire l'histoire, inventer les dialogues et être en capacité de les verbaliser, construire les décors, jouer les scènes... Nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier d'un stage de théâtre pour les enfants grâce à la municipalité ce qui a permis d'aider les enfants à mieux se mettre en scène. La finalité de ce projet était bien sûr, la programmation de ce film au cinéma municipal « Le Calypso » le mardi 29 juin, en présence du Président et du Directeur général de « La Maison Maternelle ».

Kermesse



Cette année, nous n'avons pas pu organiser notre kermesse de fin d'année avec les familles mais nous voulions absolument partager des moments conviviaux avec les jeunes que nous accueillons. Nous avons donc comme en 2020 organisé une kermesse avec un pique-nique géant.

Melkior le magicien



Nous avons aussi proposé un moment de détente et de spectacle aux enfants avec « Melkior le magicien » qui est venu le samedi 3 juillet accompagné de ses animaux...

Le marché de Noël et la fête de fin d'année

En 2020, nous n'avons pas pu organiser le marché de Noël. C'est donc avec un grand plaisir que nous avons reçu les familles, enfants et jeunes adultes pour un moment convivial. Nous espérons ouvrir à nouveau notre marché de Noël aux personnes extérieures à l'établissement en 2022...



Malgré les protocoles sanitaires, nous ne pouvions finir l'année 2021 sans notre fête institutionnelle autour d'un bon repas et de la distribution par le Père Noël des cadeaux, pour les plus jeunes.



Du point de vue institutionnel

Nous avons mis à jour différents documents de la loi 2002-2

- Livret d'accueil
- Règlement de fonctionnement
- Contrat de séjour

Ces derniers ont été validés par le Conseil d'Administration de l'association en septembre.

Nous avons de même travaillé sur la Charte des droits et libertés de la personne accueillie afin de la traduire en FALC (Facile à lire et à comprendre), ce qui permet de rendre l'information compréhensible par tous. 2022 sera l'occasion de traduire tous les documents de la loi 2002-2 en FALC. Nous avons également mis à jour la plaquette de l'établissement, travaillé autour du projet d'établissement, entre autres, et élaboré une convention afin de pouvoir travailler avec des orthophonistes en libéral puisque notre poste d'orthophoniste à mi-temps reste toujours vacant.

ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL DE GLAYE

CHATEAU DE GLAYE, CETON (61- ORNE)



ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

Au cours de l'année 2021, 21884 jours ont été facturés, ce qui représente un taux d'occupation de 99,92%, soit une moyenne de 59,95 enfants par mois présents dans l'établissement pour une capacité d'accueil de 60. Lors d'une rencontre avec le Département, il a été accordé que ce taux d'occupation soit ramené à 98,5% et non plus à 100% comme il l'était avant 2021, soit un nombre total de 21572 journées. Nous constatons donc une suractivité de 312 journées pour l'année 2021.

Au 31 décembre, l'établissement accueillait 9 enfants de l'Orne, 8 de l'Eure et Loir, 40 de la Sarthe et 3 de la DASES de Paris, soit 60 jeunes au total.

Tout au long de l'année, il y a eu un équilibre parfait entre les entrées et les sorties qui se sont chiffrées au nombre de 12. Concernant les admissions, elles ont été au nombre de 11 enfants pour la Sarthe et 1 pour l'Eure et Loir. Quant aux sorties, elles ont concerné tous les départements, il y en a eu 1 pour l'Orne, 1 pour l'Eure et Loir, 1 pour la DASES de Paris et 9 pour la Sarthe.

Des négociations sont engagées entre « La Maison Maternelle » et les Départements de l'Orne et de la Sarthe afin qu'une convention tripartite soit signée, l'objectif étant de pouvoir assurer l'activité de l'établissement en garantissant un nombre défini d'enfants accueillis à la MECS pour ces deux départements (40 pour la Sarthe et 10 pour l'Orne). Les négociations sont toujours en cours.

Au 31 décembre 2021, 32 enfants ne bénéficiaient d'aucun droit d'hébergement en famille soit 53,33% contre 48,33% en 2020, ce qui représente une augmentation de 5 points. Ces chiffres mettent en avant un accroissement des situations familiales de plus en plus dégradées et confirment une présence importante d'enfants durant les week-ends et les vacances scolaires. En lien avec les conditions familiales actuelles, les rencontres avec les parents se font, majoritairement, à travers des visites

semi-accompagnées ou intégralement médiatisées. Cette situation met à mal l'organisation des transports et afin de répondre aux décisions judiciaires, le recours aux taxis devient nécessaire.

Il est à noter que la réduction des droits d'hébergement pour les enfants accueillis à la MECS n'a pas généré des moyens humains supplémentaires.

LE PERSONNEL EDUCATIF

Au cours de l'année 2021, 4 éducateurs ont démissionné et 2 éducatrices ont fait valoir leurs droits à la retraite. Les personnes concernées avaient, pour 4 d'entre elles le diplôme d'éducateur spécialisé, et les deux autres celui de moniteur-éducateur. Afin de pourvoir au remplacement de ces professionnels, 1 éducateur spécialisé, 2 moniteurs-éducateurs et 3 non diplômés ont été recrutés. En l'absence de candidature, il n'a pas été possible de remplacer les salariés partis par d'autres ayant les mêmes qualifications. En effet, depuis le second semestre 2021, la MECS n'a reçu aucun curriculum vitae de candidats possédant le diplôme d'éducateur spécialisé.

Concernant les salariés qui ont démissionné, 1 seul est parti dans une autre structure sans internat éducatif et les 3 autres ont fait le choix de s'orienter vers un autre secteur d'activité. En revanche, tous ont exprimé une usure professionnelle avec le sentiment d'un manque de reconnaissance par les Pouvoirs Publics (prime COVID, manque de moyens pour l'accompagnement des jeunes, pas de revalorisation salariale, manque de moyens humains, etc.).

En fin d'année 2021, l'établissement a été fortement impacté par la crise sanitaire et deux clusters ont été déclarés à l'ARS. Cette situation a perturbé le fonctionnement de l'établissement car de nombreux salariés étaient en arrêt maladie mais pas systématiquement remplacés, faute de candidats.

SCOLARITE

Ne possédant pas d'école intégrée à la MECS de Glaye, tous les enfants accueillis sont scolarisés dans des établissements scolaires environnants. La situation géographique de la structure est un véritable atout car cela permet de solliciter des établissements de la Sarthe, de l'Orne et de l'Eure et Loir. En 2021, la Maison d'Enfants a inscrit les enfants dans 7 écoles primaires, 5 collèges, 3 lycées, 2 Maisons Familiales et Rurales, 3 Centres de Formation pour Apprentis, 1 Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif et 3 Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques. Cette particularité complexifie l'organisation des transports mais apporte, en contrepartie, un véritable bénéfice pour les enfants. De plus, cette volonté institutionnelle a permis à une petite école de campagne de garder une classe ouverte qui était menacée de fermeture en raison d'un manque d'inscriptions et ainsi maintenir ce service public dans le village concerné.

En raison de leurs difficultés, trois adolescents n'ont pas pu être scolarisés à temps complet et bénéficiaient donc d'un emploi du temps aménagé. En journée, lorsqu'ils n'étaient pas au collège ou à l'ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique), ils étaient pris en charge par les éducateurs présents dans le cadre des permanences éducatives. En raison d'un manque de moyens, il n'a pas été possible de détacher un éducateur pour les prendre en charge sur la structure et les accompagner dans du travail scolaire.

Malheureusement, en raison des problématiques de plus en plus complexes des enfants accueillis à la MECS, cette situation ne sera pas sans se reproduire et il deviendra nécessaire de repenser le fonctionnement institutionnel afin de pouvoir accompagner au mieux ces jeunes qui se retrouvent en marge du système scolaire classique.

En juin 2021, seuls deux jeunes ont passé un examen et l'ont obtenu. Un adolescent a eu un Bac Pro « Technicien vente conseil en alimentation » avec la

mention assez bien et une jeune fille a obtenu un CAP « Accompagnement Educatif Petite Enfance ».

En raison de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales mises en place, la fin de l'année 2021 n'a pas été simple à organiser. En effet, entre la fermeture des classes, les enfants positifs à la COVID 19 ou considérés comme cas contacts, nombreux sont ceux qui ont connu un dernier trimestre chargé de ruptures.

VACANCES ET SEJOURS

Entre crise sanitaire et groupes surchargés durant les week-ends et les vacances scolaires, il était important de permettre aux enfants de quitter le grand collectif et ainsi favoriser des temps de vacances hors des murs de Glaye. Au cours de l'été, 34 colonies de vacances ont été validées et elles concernaient essentiellement les enfants qui ne partaient jamais en famille. Tous sont revenus enchantés de leur séjour et sont demandeurs de pouvoir renouveler cette expérience.

Afin d'éviter que les groupes soient trop surchargés durant la période estivale, les départs en colonie se sont étalés sur les deux mois d'été.

En 2021, très peu de séjours ont été organisés par les éducateurs de la MECS et les sorties à la journée ont été privilégiées. Seul le groupe des adolescents est parti une semaine complète aux Sables d'Olonne en camping. Deux autres groupes ont privilégié un séjour de courte durée dans les environs de l'établissement. Ce sont des moments forts et fédérateurs mais la fatigue accumulée par les professionnels depuis le début de la pandémie a été un frein à l'élaboration de ces séjours. De plus, les problèmes comportementaux de certains enfants complexifient la mise en place de ces temps de vacances.

De même, lors des vacances scolaires, certains enfants de la MECS sont inscrits en centre de loisirs des communes environnantes, permettant ainsi d'alléger le collectif.



ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-EDUCATIF « DAME DE MANOU »

MANOU (28- EURE-ET-LOIR)



LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

L'année 2021 fut marquée par la reprise progressive des activités extérieures grâce aux allègements des protocoles sanitaires de l'Agence Régionale de Santé et de l'Education Nationale.

Les équipes éducatives ont donc pu proposer de nouveau des sorties culturelles, de loisirs ou encore sportives répondant aux objectifs des Projets Personnalisés d'Accompagnement.

Dans le même temps, les activités inclusives ont repris leur cours : la ferme pédagogique, la Maison des Jeunes et Centre de Loisirs Sans Hébergement de notre secteur, l'Arthérapie via le projet Mix'Agés avec les résidents de l'EHPAD de La Loupe, l'atelier cirque à Champrond en Gâtine, l'activité socio-esthétique sur l'Antenne médico-sociale de Brezolles, la Zumba à Dreux...





L'ARS a autorisé de nouveau les séjours extérieurs ; de ce fait, en juin 2021, 12 jeunes du DAME PRO (âgés de 16 à 20 ans) ont pu découvrir l'île d'Yeu durant une semaine.

L'ensemble des activités éducatives mises en place durant cette année 2021 a contribué au développement du bien-être de chaque enfant, adolescent, jeune adulte accompagné par notre établissement.



Œuvres réalisées par des jeunes du DAME

En fonction de leur âge et des besoins recensés, les professionnels éducatifs ont développé :

- Leur capacité de communication, d'affirmation, de confiance en eux ;
- Leur autonomie dans les actes de la vie quotidienne ;
- Leurs compétences psychosociales en vue de l'insertion professionnelle ;
- Leur capacité d'inclusion dans les divers dispositifs de droit commun.

Durant cette année 2021, l'ensemble des professionnels du DAME a eu pour mission de faciliter l'accès pour chaque



enfant à la « maison commune » comme nous l'explique Charles GARDOU, Anthropologue dans son interview aux Actualités Sociale Hebdomadaires du 31/01/2020 : « l'enjeu sociétal consiste à donner une place à chacun dans la maison commune. Une maison commune qu'il faut parfois aménager, pour que personne ne s'y sente exilé ».

En interne, la psychomotricité, les séances snoezelen entre autres ont pu également redémarrer.

Le **Snoezelen** est une expérience convenant très bien à certains enfants accompagnés du DAME.

Tout en bougeant, en sentant, en regardant, et en écoutant, nous créons une ambiance qui apporte une aide dans l'assistance aux personnes handicapées.

C'est une méthode unique qui vise à établir les contacts indispensables au bien-être et à l'épanouissement des enfants.



Espace snoezelen du DAME

Le groupe musical a travaillé sur l'écriture et la composition de chansons avec des éducateurs et une professeure de musique. Un concert a été donné qui a enchanté petits et grands. L'idée d'un disque est en cours.



La vie au sein du DAME, les activités internes et externes reprennent donc peu à peu après les interruptions vécues parfois difficilement par les jeunes accompagnés.

La dynamique inclusive est toujours au cœur de nos accompagnements, tant au niveau scolaire, social, culturel que sportif.

Nous gardons le CAP !!

ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL - ESAT
« ATELIERS DES PORTES DU PERCHE »

LA LOUPE (28- EURE-ET-LOIR)



LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

L'établissement, comme l'année précédente, a son effectif total, soit 42 postes à temps plein, représenté par 46 travailleurs au sein des différents ateliers. C'est une équipe composée de 38 hommes et de 8 femmes.

La capacité d'accueil actuelle est de 42 travailleurs à temps plein.

Total de personnes accompagnées en moyenne : 46 dont 33 Hommes (71 %) et 13 Femmes (29 %)

Nombre d'entrées en 2021 : 8

Nombre de sorties en 2021 : 8

- 7 démissions

- 1 rapprochement familial

L'ESAT est chargé de la mise au travail des personnes en situation de handicap dans l'impossibilité de travailler dans un autre cadre. Nous offrons donc des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser l'épanouissement personnel et social. Un des objectifs est de viser la plus grande autonomie possible de la personne accueillie, tant sur le plan professionnel que sur le plan social.

L'ESAT

- Permet la réalisation d'un parcours professionnel et social adapté aux besoins de chaque personne ;

- Favorise les conditions d'épanouissement personnel et professionnel ;

- Evite l'isolement social. Il se doit de positionner ses choix au regard des besoins des personnes accompagnées, mais toujours en perspective de leur contexte et de leur environnement économique et social.

Nous développons cinq domaines d'activités : la sous-traitance industrielle, le conditionnement, l'entretien d'espaces-verts, un atelier de restauration et de construction de palettes de transport, un service de restauration en mode self-service (la cuisine centrale est au DAME de Manou) et d'entretien des locaux. Ces activités s'appuient sur une logique d'entreprise. L'ensemble de ces activités est complété et soutenu par des activités d'aide et de soutien.

Nous proposons des mises à disposition en milieu ordinaire, permettant à des travailleurs d'exercer un métier au sein d'entreprises ordinaires sans accompagnement éducatif quotidien. L'objectif de ces détachements est de développer des compétences pour des métiers non proposés en intra, de développer de nouvelles compétences, de développer l'autonomie, le savoir être ou encore la confiance.

L'immersion progressive :

Lorsque le projet d'orientation d'une personne est clairement établi, nous proposons d'accueillir le candidat en alternance en attendant l'orientation ESAT de la MDA - Maison de l'Autonomie (anciennement MDPH - Maison départementale des Personnes handicapées).

Ce processus a pu se mettre en place grâce à la collaboration étroite avec la MDA. Cette proposition de découverte des ateliers en ESAT permet au potentiel futur travailleur d'intégrer progressivement la dimension travail en vue d'une admission.

Le Conseil de Vie Sociale :

Le Conseil de Vie Sociale est bien inscrit dans la vie de l'ESAT. Les travailleurs préparent leurs demandes qu'ils transmettent au Président, qui a été élu parmi les travailleurs

en situation de handicap, afin d'être représentés au sein de cette instance. Madame Marie-Annick BERNARD, notre administratrice de référence, participe aux sessions.

LES ATELIERS

ACTIVITÉ DES TRAVAILLEURS	CONDITIONNEMENT / SOUS-TRAITANCE	FABRICATION DES PALETTES	ESPACES VERTS	SELF	TOTAL
NOMBRE PAR ACTIVITÉS	27	11	7	1	46

Atelier « Sous-Traitance et Conditionnement » :

Cet atelier accueille 27 personnes encadrées par 2 moniteurs d'Atelier. Il fonctionne en pluriactivités créées au sein du même volume, ceci permettant de rompre avec une certaine monotonie.

Il favorise l'autonomie de la personne par l'adaptabilité aux différents postes de travail, la confiance et la liberté de mouvement qui lui sont attribuées, tout en créant une dynamique dans le groupe. L'atelier n'est pas mécanisé afin de favoriser le travail manuel et la participation de chacun, notre choix étant de continuer à privilégier « l'humain plutôt que la machine » autant que c'est possible. L'atelier « sous-traitance et conditionnement » a encore connu cette année un essor important. Notre principal partenaire est toujours l'Entreprise adaptée « Manufactures du Château » du groupe Mousquetaire. Nous renforçons notre partenariat avec l'entreprise MTS qui réalise des aménagements de camions (pompiers, EDF etc.).

Atelier « Entretien Espaces-verts » :



Cet atelier qui compte 7 travailleurs est encadré par 2

moniteurs.

L'équipe propose aux particuliers, aux entreprises ou aux collectivités des services professionnels d'embellissement et entretien de jardins et de sites paysagers.

Entretien régulier d'espaces verts divers, débroussaillage, tonte, taille de haie, nettoyage, plantation, tronçonnage, ramassage de feuilles.

Interventions ponctuelles ou contrats annuels. Les fréquences de passages sont établies en fonction du cahier des charges et révisables selon les besoins.

Le matériel professionnel permet à nos travailleurs d'assurer une prestation de qualité.

Atelier « Fabrication de palettes de transport » :

Il y a onze travailleurs au sein de cet atelier encadré par un moniteur d'atelier. Les travailleurs de celui-ci ont acquis un réel « savoir-faire » qui autorise un partenariat de qualité avec quelques enseignes. Les travailleurs bénéficient régulièrement de formations réalisées par nos fournisseurs (utilisation des cloueurs, démontage et montage d'une palette, qualité du bois etc.). Cet atelier est de mieux en mieux reconnu par nos partenaires et nous avons des commandes plus importantes.

Atelier « self-service et hygiène des locaux »

Deux travailleurs travaillent sur ce service. L'entretien des locaux concourt à l'hygiène générale de l'ESAT sous le contrôle du chef de service. Cet atelier assure la préparation du self. Il doit aussi faire la liaison « chaude » des plats entre la cuisine centrale située au sein du DAME de Manou à 5 kilomètres. C'est une personne en situation de handicap qui fait le trajet avec un véhicule de l'ESAT.

Cette instance permet l'amélioration des services offerts aux bénéficiaires en terme de confort et de services mais, surtout, le CVS permet de travailler sur le quotidien et d'organiser l'adhésion à des mutuelles ou encore l'organisation des vacances. Elle permet également aux travailleurs en situation de handicap de participer au bon fonctionnement de l'établissement.

Projets / Perspectives pour 2022 :

En 2021, nous sommes revenus au point d'activité d'avant la crise sanitaire. Notre souhait est de développer encore plus et mieux l'ensemble de nos activités sociales et commerciales.

L'évaluation externe a été réalisée. Les conclusions sont positives dans l'ensemble. Il est noté que l'ESAT est peut-être trop « protecteur », ce qui pourrait freiner le passage du secteur aidé au secteur ordinaire en matière de travail.

Nous observons un changement de paradigme dans le secteur médico-social qui traduit une évolution de notre

société vers l'inclusion. L'IME transformé en DAME en est un exemple concret. Dans ce cadre, l'offre cloisonnée de l'ESAT interroge sa capacité à développer le pouvoir d'agir des usagers, à accompagner leur montée en compétence, à respecter leurs aspirations et à les accompagner dans leur parcours.

La pérennisation de l'établissement dépendra de sa capacité à s'inscrire dans les orientations des politiques publiques tout en respectant les attentes et aspirations des personnes accompagnées. Nous sommes à la fois confiants, prudents, et tournés vers l'avenir afin d'offrir des perspectives positives à l'ESAT Les Ateliers des Portes du Perche. L'atteinte des objectifs inclusifs nécessite de mettre un terme aux oppositions stériles entre le milieu protégé et le milieu ordinaire. C'est la complémentarité de ces deux secteurs qui permettra d'assurer la fluidité nécessaire à la diversité de situations, des besoins et aspirations. C'est ce que nous avons mis en place depuis quelques temps déjà.



Association fondée en 1891
et reconnue d'utilité publique
par décret du 29 janvier 1899

Siège administratif
6-8, rue Emile Dubois
75014 Paris

Tél. : 01 43 22 60 16
Fax : 01 43 27 54 17
contact@lamaisonmaternelle.fr

www.lamaisonmaternelle.com
www.lamaisonmaternelle.fr